



**DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
EN SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023 (article L 2121-25 du CGCT).**

Le quorum ayant été atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

N° DE DELIBERATION	OBJET	SENS DES VOTES		
		POUR	CONTRE	ABS.
047/2023	Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire proposée par le CDG 13.	29		
048/2023	Contribution de la commune au fonds de solidarité pour le logement au titre de l'année 2023.	29		
049/2023	Approbation des rapports d'évaluation des charges transférées entre la Métropole et ses communes membres au titre des transferts et restitutions de compétences.	29		
050/2023	Approbation de la convention relative à l'expérimentation du compte financier unique avec la Direction Régionale des Finances Publiques.	29		
051/2023	Approbation des conventions de réservation des logements locatifs sociaux entre la commune et les bailleurs sociaux du territoire dans le cadre de la mise en place de la gestion des flux.	29		
052/2023	Approbation de la convention de prise en charge d'un accompagnant à la scolarité d'un élève en situation de handicap (AESH) sur les temps périscolaires avec la commune de Rousset.	29		
053/2023	Retrait de la délibération n°026/2022.	18	11	

Peypin, le 23.10.2023

**Le Maire,
Jean Marie LEONARDIS**

